



Travailler avec les collectivités pour fournir des avantages durables

Terminée en 2012, la centrale de 200 MW de Wuskwatim a été construite grâce à une collaboration entre Manitoba Hydro et la nation crie de Nisichawayasihk. Puis, en juillet 2014, le projet de construction de la centrale de 695 MW de Keeyask a débuté grâce à un partenariat conclu avec quatre Premières Nations du Manitoba, soit la nation crie de Tataskweyak et la Première Nation de War Lake (agissant à titre de « Cree Nation Partners »), la Première Nation de York Factory et la nation crie de Fox Lake. Ces projets créent des possibilités d'emplois, de formation, de revenu et d'affaires pour les Premières Nations partenaires.

Développement responsable

Manitoba Hydro a travaillé fort en vue de réduire les conséquences environnementales et de garantir que les collectivités locales profitent des nouveaux aménagements hydro-électriques. Cette approche responsable envers le développement respecte l'environnement et la relation spéciale qu'ont les peuples autochtones avec la terre et les cours d'eau. En établissant un dialogue avec les collectivités locales, nous acquérons le savoir des Autochtones qui complète la science occidentale et qui s'intègre à la planification du projet, à l'évaluation environnementale et à la surveillance du projet.

Manitoba Hydro offre également un appui aux collectivités locales pour qu'elles puissent obtenir des conseils professionnels afin de bien représenter leurs intérêts par rapport aux projets, aux effets et aux possibilités.

Comprendre et aborder les questions du passé

Le modèle adopté aujourd'hui pour le développement d'énergie hydraulique dans le Nord présente un contraste frappant avec ce qui était en vigueur au moment des développements antérieurs, dont plusieurs ont été entrepris

il y a plus de 50 ans dans le nord du Manitoba. Les milieux social, juridique, réglementaire et politique à cette époque-là étaient très différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Ces projets du passé comportaient beaucoup moins de dialogue et de consultation que ce à quoi nous nous attendons aujourd'hui et il y avait moins de planification initiale pour aborder les effets environnementaux. À mesure que la société a commencé à comprendre davantage les effets environnementaux, on a exercé plus de pression sur les gouvernements et les entreprises pour qu'ils protègent l'environnement. Le respect envers les peuples autochtones et leurs expériences par rapport au processus de développement grandissait aussi, et la *Loi constitutionnelle de 1982* offrait une protection en ce qui concerne les droits des Autochtones et les droits issus des traités.

En même temps, Manitoba Hydro s'est engagée de plus en plus à des initiatives environnementales et travaille en vue de comprendre les griefs des Autochtones par rapport aux projets du passé et de s'y intéresser. Manitoba Hydro a établi un éventail de mesures visant à remédier aux dommages découlant de ses activités et à réduire les nouvelles conséquences, ainsi qu'à compenser les personnes et les collectivités touchées. À compter de 2015, Manitoba Hydro s'était engagée à contribuer plus de 1 milliard de dollars pour des mesures d'atténuation et de compensation pour les conséquences liées aux projets.



Construction de la centrale de Great Falls, vers 1920. Construction de la centrale de Wuskwatim – tournée associée au savoir traditionnel, 2011.

Emplois et avantages pour les collectivités locales

Manitoba Hydro continue de travailler en vue de maintenir avec les peuples Autochtones des relations à long terme qui sont fondées sur la confiance et des intérêts communs. Ces intérêts comprennent la mise en œuvre de politiques, de programmes et d'activités visant à augmenter la participation des Autochtones dans le domaine de l'emploi; l'offre de possibilités d'affaires et de partenariats pour les nouveaux développements, le maintien d'un contact régulier avec les collectivités et la gérance des questions touchant des collectivités particulières, y compris le soutien et la promotion de la sécurité des personnes qui utilisent les cours d'eau touchés.

Manitoba Hydro aide à offrir de l'apprentissage et de l'expérience professionnelle aux personnes de métiers autochtones dans les industries où les compétences acquises sont nécessaires pour les métiers d'électricien industriel, de mécanicien industriel et de tuyauteur-monteur de conduites de vapeur.

En 2015, 18 % des 6 500 employés de l'entreprise étaient autochtones; dans le nord du Manitoba, 46 % des employés étaient autochtones.

Dans le nord du Manitoba, environ 46 % des employés sont autochtones.